

Nice, le 13 septembre 2021

Olivier Halbout – IA-IPR d’italien

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d’italien
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d’établissement

Objet : lettre de rentrée 2021

Mesdames et messieurs les professeurs d’italien, chères et chers collègues,

En ces premières semaines de l’année scolaire 2021 – 2022, j’ai à cœur de vous remercier très sincèrement pour votre engagement au service de la réussite de tous vos élèves dans les conditions difficiles que nous avons connues l’année dernière. Vous pouvez vous honorer des résultats obtenus grâce à votre travail et à votre implication dans les établissements ou à distance.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux professeurs d’italien qui arrivent dans notre belle académie de Toulouse.

À toutes et tous je renouvelle ma confiance pour exercer votre belle mission quotidiennement.

Comme chaque année, il me semble important de partager avec vous l’état de notre discipline dans l’académie de Toulouse

En 2020-2021, 4432 élèves étudiaient l’italien dans notre académie tous niveaux confondus. Cette année encore nous pouvons regretter que ces chiffres soient à la baisse par rapport à l’année précédente (4902 élèves).

Effectifs 2020	Académie de Toulouse
LV1 / LVA	261
LV2 / LVB	3 225
LVC	946
Effectif global	4 432

Nous comptons 33 collèges et 37 lycées qui proposent l’italien en 2^{nde} langue (LV2 ou LVB), à ceux-ci s’ajoutent 31 lycées où il est possible d’apprendre l’italien en LVC. 3 collèges offrent une section bilangue et un lycée une section européenne. En outre, l’italien est enseigné dans 4 lycées professionnels. Enfin, nous trouvons une section binationale EsaBac au lycée Fermat à Toulouse. L’enseignement facultatif LCE en italien n’est proposé nulle part dans l’académie.

Je sais ô combien vous vous investissez au quotidien pour faire rayonner la discipline dans une terre dominée par l’enseignement d’autres langues, aussi voulais-je vous remercier sincèrement pour tous vos efforts. Je suis tout comme vous déterminé à travailler au développement de

l'enseignement de l'italien dans l'académie de Toulouse, il y a toute sa place en offrant une réelle plus-value au parcours des élèves.

Quelques rappels importants concernant la communication

Il est indispensable que vous activiez et utilisiez votre adresse académique (généralement prénom.nom@ac-toulouse.fr) pour toute communication professionnelle. Je vous déconseille de la communiquer à vos élèves afin de ne pas surcharger votre boîte académique et pour limiter les risques d'infection. Pour la communication avec les élèves et les familles, il est préférable de s'en tenir aux ENT.

S'agissant de la communication avec l'Inspection pour les examens, les rendez-vous de carrière ou les inspections, la voie hiérarchique est le seul canal recommandé.

Enfin, je vous invite à consulter [le site académique](#) qui a été intégralement refondu l'année dernière et qui est régulièrement mis à jour ainsi que [le compte Twitter](#) de la discipline pour prendre connaissance de toutes les informations ayant trait à la vie de l'italien dans l'académie, de ressources pédagogiques ou des textes réglementaires actualisés. N'hésitez pas à transmettre vos contributions (séquences, projets, voyages, actions diverses) afin qu'elles soient valorisées par ces différents canaux ; vous participez ainsi au rayonnement de notre discipline dans l'académie et au-delà.

En complément des informations données dans la lettre de rentrée inter-langues qui vous a été adressée le 7 septembre dernier, voici quelques jalons et indications utiles pour l'italien en ce début d'année

Au collège

L'option LCE

Cet enseignement facultatif de Langues et Cultures Européennes est une occasion de renforcer le parcours linguistique et culturel en italien sur le cycle 4.

La DNL

Je rappelle qu'au collège toute discipline non linguistique peut être enseignée en langue jusqu'à 50% de l'horaire réglementaire dès lors qu'un enseignant maîtrise la langue et fait valider ses compétences en s'inscrivant à la certification complémentaire DNL (inscriptions via Cyclades à partir du 20 septembre jusqu'au 15 octobre)

Au lycée

La réforme du lycée et du baccalauréat se poursuit et vous avez pu constater que de nouveaux ajustements ont été publiés dans les deux bulletins officiels de l'été ([BO n°30 du 29 juillet](#) et [B.O. n°31 du 26 août](#))

Pour l'italien, il est important de noter que :

- L'évaluation de la LVA et de la LVB du tronc commun s'effectue désormais intégralement en contrôle continu en respectant un projet d'évaluation préparé en début d'année. Les inspecteurs de langues vivantes vous accompagneront dans l'élaboration de ce projet et reviendront vers vous très prochainement.
- L'ETLV dans la voie technologique peut désormais s'appuyer sur la LVA ou sur la LVB au choix de l'élève dès lors que l'enseignement est proposé dans l'établissement
- La LVC (option) est à nouveau prise en compte dans le baccalauréat avec un coefficient 2 en 1^{ère} et 2 en terminale (2+2).

- L'enseignement de spécialité LLCER non poursuivi en terminale ne donnera pas lieu à une épreuve en fin d'année de première, mais sera lui aussi évalué en contrôle continu (coefficient 8).
- Une attestation de langues vivantes (LVA et LVB) est délivrée en fin d'année de terminale et détermine un niveau de maîtrise de la langue dans les 4 activités langagières. Elle s'appuie sur des épreuves organisées dans l'établissement.

La journée des langues, la semaine des langues et la Présidence Française de l'Union Européenne

En attendant la semaine des langues du mois de mai, [la Journée Européenne des Langues](#) aura lieu le 26 septembre prochain, un dimanche, je vous invite donc à la célébrer le vendredi 24 ou le lundi 27 septembre. Certains établissements ont même envisagé des actions sur l'ensemble de la semaine. Le groupe numérique inter-langues de l'académie de Nice met à votre disposition un kit que vous pouvez utiliser pour monter simplement des actions festives et ludiques avec vos élèves : [Kit Journée des langues](#).

Ces événements s'inscrivent dans une année particulière puisque la France assurera entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022 la Présidence de l'Union Européenne. L'italien, langue d'un des pays fondateurs de l'Union, aura l'occasion d'être mis à l'honneur tout au long de cette année scolaire dans les établissements et je suis certain que vous saisissez cette opportunité pour faire rayonner notre belle discipline en faisant vivre l'idée d'Europe et les valeurs de citoyenneté européenne avec vos élèves. [Une page Eduscol](#) et la [note de service du 6 juillet 2021](#) sont dédiées à cet événement, je vous invite à les lire et à vous en inspirer pour monter des projets dans vos classes.

Comme l'année dernière un chargé de mission d'inspection, Monsieur Raphaël Labbé, sera à mes côtés durant toute l'année. Il est particulièrement chargé du recrutement et du suivi des professeurs contractuels, des relations avec les services en lien direct avec l'inspecteur, du suivi et de l'harmonisation des examens. Il peut également à ma demande effectuer des visites conseils. Monsieur Giuseppino Floris est quant à lui chargé de l'animation du site disciplinaire. Je les remercie pour leur dévouement et leur engagement à mes côtés.

Je remercie en outre les professeurs qui contribuent à enrichir le site académique en y publiant leurs travaux, leurs projets ou leurs séquences, les professeurs qui sont impliqués dans l'organisation des examens.

Je remercie enfin tous les professeurs qui, avec de grandes qualités professionnelles, mais aussi avec beaucoup de passion, mènent chaque jour les élèves sur la voie de la réussite en enseignant l'italien et la culture italienne.

Je vous souhaite une très belle année scolaire, sereine et souriante.

Olivier Halbout, IA-IPR d'italien pour les académies de Nice et de Toulouse

